



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1389

Attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 13 000 euros à des organismes de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour l'organisation de colloques internationaux, de manifestations culturelles et scientifiques en milieu universitaire et du guichet unique d'accueil des étudiants internationaux.

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme BRUGNERA Anne

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1389 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT D'UN MONTANT TOTAL DE 13 000 EUROS A DES ORGANISMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE POUR L'ORGANISATION DE COLLOQUES INTERNATIONAUX, DE MANIFESTATIONS CULTURELLES ET SCIENTIFIQUES EN MILIEU UNIVERSITAIRE ET DU GUICHET UNIQUE D'ACCUEIL DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX. (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Lyon est actuellement le 2^o pôle universitaire de France. La Métropole compte aujourd'hui plus de 138 000 étudiants, dont 16 000 étudiants internationaux, inscrits dans 19 universités et établissements d'enseignement supérieur, Grandes Ecoles et instituts, avec 11 500 enseignants-chercheurs et 5 000 doctorants répartis sur 510 laboratoires publics et privés.

La Ville de Lyon dispose ainsi d'un potentiel de formation et de recherche de premier ordre dans des secteurs innovants très diversifiés : santé, chimie, énergie et environnement, nouveaux matériaux, mécanique, informatique, droit et sciences sociales, sciences humaines, mais aussi dans la plupart des filières artistiques : beaux-arts, théâtre, musique...

La Ville de Lyon a l'ambition de se positionner comme ville internationale de formation et de recherche, soutenue par la forte dynamique de ses pôles de recherche et de compétitivité grâce à la présence d'organismes internationaux et au foisonnement de ses laboratoires.

Aussi, dans le cadre de sa politique de valorisation de l'enseignement supérieur, de la recherche et du rayonnement international, la Ville de Lyon souhaite soutenir des événements scientifiques, pédagogiques et culturels de portée européenne, internationale ou à caractère structurant, qui sont organisés par des laboratoires des établissements d'enseignement supérieur de Lyon ou par des associations et organismes issus de ces établissements.

Je vous propose ainsi de soutenir certains projets qui ont retenu toute mon attention.

- L'Association ErgonomIETL issue de l'IETL « Institut d'Etude du Travail de l'Université Lyon 2 » a organisé, les 17 et 18 septembre 2015, les Journées « Carrefour ergonomie Rhône-Alpes ».

Ces journées s'articulent autour de trois études menées en entreprises par des étudiants en master Ergonomie et se poursuivront sous la forme d'une table ronde.

Elles ont pour objectifs de stimuler et de structurer les échanges entre les étudiants, les diplômés, les enseignants et les entreprises.

Le projet principal de l'association est aussi de promouvoir l'ergonomie auprès des entreprises de la Région Rhône-Alpes et de mieux comprendre leurs attentes. Afin de faciliter l'insertion professionnelle des ergonomes, l'Association édite chaque année un annuaire mis à jour des anciens élèves et des entreprises.

Devant l'intérêt scientifique lié au milieu du travail, je vous propose d'allouer une subvention de **400 €** à l'Association ErgonomIETL.

- Les laboratoires HISOMA « Histoire et Sources des Mondes Antiques » ainsi que le CIHAM « Histoire, Archéologie, littérature des Mondes chrétiens et musulmans médiévaux » du CNRS Rhône-Auvergne organisent, du 28 octobre au 1^{er} novembre 2015, la Conférence internationale 2015 de la Text Encoding Initiatives qui aura lieu à l'ENS de Lyon et à Lyon 2.

Cette conférence réunira environ 200 chercheurs et ingénieurs de plus de 17 nationalités. Ils seront issus des disciplines des sciences humaines et sociales, professionnels des bibliothèques, de la documentation et de l'édition, mais aussi des spécialistes d'internet et des services numériques.

L'objectif de ces « humanités numériques » est de fournir des recommandations pour la création, l'annotation et l'exploitation, sous forme numérique, de tous types de données créées et utilisées en Sciences Humaines. Le programme de la manifestation se déroulera sous forme de workshops, communications et tables rondes, ainsi qu'une conférence scientifique avec Milad Doueïhi.

Devant l'intérêt scientifique de cette conférence internationale, je vous propose d'allouer une subvention de **1 000 €** aux laboratoires Hisoma et Ciham du CNRS Rhône-Auvergne.

- Le CERCC « Centre d'Etudes et de Recherches Comparées sur la Création » de l'ENS l'Ecole Normale Supérieure de Lyon organise, les 5 et 6 novembre 2015, le congrès « Après les dictatures : constructions comparées de la mémoire France-Argentine-Brésil (littérature, arts visuels, cinéma) ».

Ce congrès réunira des écrivains d'Europe et d'Amérique latine, des chercheurs des universités Lyon 2, Lyon 3, l'IEP de Lyon, l'ENS de Lyon, ainsi que les universités Sao Paulo du Brésil et San

Martin de Buenos Aires d'Argentine. Les conférences et tables rondes seront ouvertes au public.

Ce congrès correspond aux recherches internationales menées dans le champ littéraire et des arts visuels, au sein du réseau de recherche « Mémoire et sociétés » en droit, histoire, philosophie, art et littérature.

Les débats porteront sur la question de savoir si les lettres et les arts aident à bâtir une éthique de la vigilance en démocratie. Les œuvres étudiées auront comme point commun la mise en fiction d'une mémoire douloureuse, voire occultée de la mémoire collective ou de l'histoire.

Devant l'intérêt historique et sociétal de ce congrès, je vous propose d'allouer une subvention de **600 €** au CERCC de l'ENS de Lyon.

- **L'Université Jean Moulin Lyon 3** organise, les 26 et 27 novembre 2015, un colloque intitulé « Les chantiers du mémorable », en partenariat avec l'université Lyon 2, l'IEP de Lyon, l'ENS de Lyon, l'Ecole d'Architecture de Lyon, l'ENSATT et le Centre Max Weber du CNRS.

Ce colloque pluridisciplinaire et international réunira des chercheurs d'Europe, d'Argentine et du Brésil. Il s'intéressera aux questions liées à la construction, reconstruction, déconstruction de la mémoire en analysant les processus de création du mémorable et les lieux qui matérialisent cette mémoire.

Organisé en lien avec le CHRD « Centre d'Histoire, de la Résistance et de la Déportation », l'Office national des anciens combattants et les associations en charge du site de Montluc, ce colloque contribuera à faire de Lyon un pôle de référence international dans le domaine mémorial.

Devant l'intérêt historique et sociétal de ce colloque, je vous propose d'allouer une subvention de **1 000 €** à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

- **L'Université de Lyon**, en partenariat avec la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon, le CROUS de Lyon – Saint-Etienne, la Région Rhône-Alpes, la Préfecture du Rhône et Onlylyon, organisent la 15^e édition du guichet unique d'accueil des étudiants, le « Students Welcome Desk », ex EME « Espace Multiservices Etudiant », qui change donc de nom cette année. Ce partenariat fait l'objet d'une convention présentée en Conseil municipal du 28 septembre 2015 et qui précise les engagements des partenaires.

Ce guichet unique a pour objectif d'accueillir les étudiants internationaux et les nouveaux arrivants lors de la rentrée universitaire. Il permet d'apporter aux étudiants les services et les informations nécessaires à leur vie quotidienne, leur offrir un accueil de qualité et simplifier leurs démarches administratives.

Conçu et animé par de nombreux partenaires publics et privés, ce guichet unique est organisé en deux pôles, un service d'accueil des étudiants internationaux avec délivrance de titre de séjour, un service d'information et d'accompagnement sur les différentes thématiques de la vie étudiante (logement, jobs, santé, transport, culture...).

La Ville de Lyon est toujours partie prenante dans ce dispositif d'accueil, conformément à sa politique d'hospitalité et d'intégration des étudiants.

Devant l'intérêt pour l'attractivité et le rayonnement international de ce guichet unique d'accueil, je vous propose d'allouer une subvention de **10 000 €** à l'Université de Lyon.

Oùï l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

1. Les subventions suivantes sont allouées aux organismes et établissements d'enseignement supérieur ci-après :

- **L'Association ErgonomIETL issue de l'IETL « Institut d'Etude du Travail de l'Université Lyon 2 »** pour l'organisation, les 17 et 18 septembre 2015, des Journées « Carrefour ergonomie Rhône-Alpes » : **400 €** ;

- **Les laboratoires HISOMA et CIHAM du CNRS Rhône-Auvergne** pour l'organisation, du 28 octobre au 1^{er} novembre 2015, de la Conférence internationale 2015 de la Text Encoding Initiatives : **1 000 €** ;

- **Le CERCC de l'ENS « Ecole Normale Supérieure » de Lyon** pour l'organisation, les 5 et 6 novembre 2015, du congrès « Après les dictatures : constructions comparées de la mémoire France-Argentine-Brésil (littérature, arts visuels, cinéma) » : **600 €** ;

- **L'Université Jean Moulin Lyon 3** pour l'organisation, les 26 et 27 novembre 2015, du colloque « Les chantiers du mémorable », en partenariat avec l'université Lyon 2, l'IEP de Lyon, l'ENS de Lyon, l'Ecole d'Architecture de Lyon, l'ENSATT et le Centre Max Weber du CNRS : **1 000 €** ;

- **L'Université de Lyon**, en partenariat avec la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon, le CROUS de Lyon Saint-Etienne, la Région Rhône-Alpes, la Préfecture du Rhône et Onlylyon, pour l'organisation de la 15^e édition du guichet unique d'accueil des étudiants, le « Students Welcome Desk », ex EME « Espace Multiservices Etudiant » : **10 000 €**.

2. La dépense en résultant, soit **13 000 €**, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, programme UNIVRECHAC, opération VALOSUBV, enveloppe 2015_00246, fonction 023, ligne de crédit 45100, nature comptable 65738.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

A. BRUGNERA